

Objet:

TR: TEST : CSMF ACTU : SPECIAL COVID 19

De : csmf.org [mailto:csmfaubehautemarnelorraine@csmf.org]

Envoyé : lundi 30 mars 2020 09:13

À : CSMF Lorraine

Objet : TEST : CSMF ACTU : SPECIAL COVID 19

Confédération des Syndicats Médicaux de l'Aube, Haute-Marne et Lorraine | NEWS Mars 2020



CSMF Actu du 27 mars 2020

HOMMAGE A NOS MEDECINS MORTS POUR LA FRANCE

Hommage à nos médecins morts pour la France

Face à une épidémie :

- Les médecins sont en première ligne, c'est notre engagement, nous le savons ;
- Beaucoup de nos confrères sont allés au front sans protection (faute d'équipement), nous sommes en colère ;
- Aujourd'hui, cinq de nos camarades sont décédés suite à la contamination du virus, nous sommes en deuil.

À cette heure tous les médecins de la famille CSMF ont une pensée émue pour nos cinq confrères décédés dans les départements du Haut Rhin, de la Haute Saône, de la Moselle et de l'Oise. Nous nous associons à la douleur de leurs familles et sommes très respectueux de leur sacrifice.

[En savoir plus](#)

CORONAVIRUS : TOUS AU SERVICE DE LA SANTE DES FRANÇAIS

Coronavirus : Tous au service de la santé des Français

L'épidémie de Covid-19 est en train de s'étendre à tout le pays avec des régions ou des territoires où l'augmentation du nombre de Covid-19 est exponentielle et donc très préoccupante.

La CMSF appelle l'ensemble des ARS à veiller à une organisation territoriale cohérente, afin que tous les acteurs du monde de la santé soient intégrés dans la prise en charge de ces patients atteints. Les médecins généralistes et spécialistes de tous les territoires, exerçant en cabinet ou en établissements de soins sont prêts à participer à l'effort général. Encore faut-il qu'ils soient sollicités, ainsi que les établissements où ils exercent. Ce n'est qu'en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs du système de santé que nous arriverons à assurer une prise en charge de tous les patients atteints de Covid-19.

[En savoir plus](#)

LES SPECIALISTES CSMF INQUIETS DES CONSEQUENCES ECONOMIQUES DE LA CRISE SANITAIRE DANS LES CABINETS



Tous les médecins spécialistes libéraux sont aujourd'hui mobilisés pour assurer les urgences et une permanence des soins dans leur spécialité. Les mesures de confinement, que nous saluons, ont pour conséquence une très nette diminution de notre activité quotidienne.

Les mesures de soutien de l'Etat et de la CARMF ne seront pas suffisantes pour préserver nos cabinets, l'emploi de nos collaborateurs et maintenir l'investissement nécessaire à la qualité et la performance de la prise en charge médicale. Dès aujourd'hui, nous devons préparer l'après pandémie.

Les Spécialistes CSMF en appellent donc au Gouvernement pour prendre les mesures nécessaires et proportionnées visant à aider les médecins spécialistes mobilisés dans la lutte contre la pandémie à coronavirus.

CORONAVIRUS EN OUTRE-MER : L'INTERDOM ALERTE LE GOUVERNEMENT

Intersyndicale des médecins des Départements d'Outre-Mer

L'Intersyndicale des médecins des Départements d'Outre-Mer (INTERDOM) attire l'attention du Président et des Ministres sur la situation très sensible voire critique des départements d'Outre-Mer.

La Réunion, Mayotte, la Guadeloupe, Martinique et Guyane vont connaître des difficultés à faire des évacuations sanitaires, alors même que leurs capacités de prise en charge des cas graves seront rapidement saturées et les médecins dans ces territoires manquent cruellement de matériels de protection.

C'est pourquoi l'INTERDOM demande expressément que les DROM soient décrétés :

- zone à Haut risque avec les mesures qui découlent d'un tel classement (envoi de masques notamment) ;
- zone Test pour un dépistage systématique de tous les voyageurs et un déploiement rapide des diagnostics en ville pour tous les patients qui présentent des signes même mineurs ;
- zone Test pour les protocoles scientifiques en cours d'étude.

COVID-19 ET INFORMATIONS PRATIQUES : LE RECAP' DE LA CSMF

La CSMF met à jour quotidiennement sur son site internet toutes les informations essentielles et pratiques pour gérer son activité en cette période de crise sanitaire et prendre en charge les patients.

Vous y retrouverez toutes les réponses à vos questions :

- Je dois interrompre mon activité, puis-je être indemnisé ?
- Quelles démarches concernant les cotisations sociales payables auprès des Urssaf ?
- Quelles démarches concernant les impôts payables auprès des services des impôts des entreprises (SIE) de la DGFIP ?
- Quelles démarches concernant les cotisations CARMF ?
- Puis j'interrompre mes mensualités de prêts bancaires ?
- Fonds de solidarité : comment en bénéficier ?
- Mon assurance prévoyance ou complémentaire peut-elle me verser mes indemnités sans délai de carence ?
- Mon salarié ne veut plus venir travailler au cabinet médical et avance son droit de retrait. En a-t-il le droit ?
- Quelles sont les circonstances excluant le droit de retrait ?
- Dans quel cas le salarié peut faire valoir son droit de retrait ?
- Comment mettre mon salarié en activité partielle ?
- Est-ce que je peux modifier les jours de congés et le nombre d'heures de travail de mes salariés ?

[Télécharger les fiches récap' de la CSMF](#)

[Suivre les informations mise à jour sur le site de la CSMF :](#)

[COVID-19 : URSSAF, IMPOTS, INDEMNITES JOURNALIERES...](#)

[COVID-19 : GESTION DES SALARIES](#)

[COVID-19 : GESTION DES PATIENTS](#)

CORONAVIRUS : LES MEDECINS APPELLENT A UN RESPECT ABSOLU DES MESURES DE CONFINEMENT



L'épidémie de Covid19 s'étend sur tout le pays et les mesures de confinement à domicile, les mesures barrières largement diffusées, doivent être absolument respectées par tous. De nombreux citoyens l'ont compris. La CSMF appelle tous les citoyens à ne sortir de leur domicile que pour ce qui est absolument indispensable à la survie et en appliquant les mesures barrières en permanence (distance minimale entre chacun). Elle demande aussi au gouvernement et les pouvoirs publics à faire respecter ces mesures de façon très ferme. Les médecins sont et seront mobilisés et assument pleinement leur rôle pour prendre en charge tous les patients le nécessitant. L'Etat, le gouvernement et chaque Français doit assumer, chacun, à son niveau, ses responsabilités dans cette guerre sanitaire.

[En savoir plus](#)

SOIREE D'INFORMATION SUR LE STRESS POST-TRAUMATIQUE EN VISIO-CONFERENCE



L'ACFM, via le FAF PM, offre la possibilité de participer à une formation le mercredi 1er avril ou le jeudi 9 avril, de 20h00 à 21h30, animée par le Dr Valérie Gateau, philosophe, et le Dr Alain Masclet, médecin, tous les deux spécialisés en éthique.

"L'actuelle pandémie du coronavirus (COVID-19) constitue une réalité particulière et inhabituelle. Celle-ci peut affecter les personnes sur le plan physique, mais également sur le plan psychologique. En effet, dans un tel contexte, de nombreuses personnes vivront des réactions de stress, d'anxiété et de déprime".

Cette formation aura pour but de :

- comprendre les notions de stress, anxiété et de peur ;
- donner les outils pour aider ses patients, ses confrères et soi-même ;
- aborder conflits de valeur et Covid-19 ;
- donner les clés pour annoncer une mauvaise nouvelle ;
- comprendre comment l'éthique peut nous aider en tant que soignant.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront faites dans l'ordre d'arrivée des mails à [Vanessa Savard d'Evolutis DPC](#) en précisant : vos coordonnées, votre spécialité, la date choisie et en joignant votre attestation Urssaf au fond FAF.

De plus, la CSMF a mis en place, avec l'aide de l'association Analyse freudienne Robert Lévy, une cellule d'écoute pour les médecins et l'ensemble des personnels soignant.

[En savoir plus](#)

REJOIGNEZ LA PAGE MEDECINS LIBERAUX CORONAVIRUS

Médecins-Libéraux-Coronavirus

La page facebook Médecins Libéraux Coronavirus a été créée il y a une semaine, dans le but de suivre le quotidien du personnel médical qui vous soigne :

En moins d'une semaine la page Facebook Médecins Libéraux Coronavirus c'est :



[Médecins Libéraux Coronavirus sur Facebook](#)

[Médecins Libéraux Coronavirus sur Twitter](#)

[Suivez toute l'actu de la CSMF :](#)

ADHÉREZ À LA CSMF



Conformément aux dispositions de la loi 78-17 "Informatique, fichiers et liberté", vous conservez la possibilité d'accéder aux informations vous concernant et de les rectifier si vous le jugez nécessaire.

Pour ne plus recevoir nos informations, merci d'envoyer un mail à : csmfaubehautemarnelorraine@csmf.org

Powered by [HYGIEE - DIMS](#).

La Confédération des Syndicats Médicaux de l'Aube, Haute-Marne et Lorraine décline toute responsabilité quant à l'utilisation des informations figurant dans le présent document, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité, ou pour le fonctionnement des liens vers des sites Web externes.